

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 14 JUIN 2021

La moitié de l'électricité belge de sources éolienne et solaire en 2030

A la veille de la journée européenne du vent (Global Wind Day), les fédérations belges des énergies renouvelables (EDORA, ODE et BOP) rappellent qu'environ 20% de l'électricité consommée en Belgique provient aujourd'hui de sources éolienne ou photovoltaïque. Avec environ 11000 MW de capacités éolienne et photovoltaïque installées fin 2020, la Belgique s'est bien lancée dans la voie d'une transition énergétique durable qu'il convient maintenant de poursuivre à un rythme soutenu. Les gouvernements régionaux et fédéral tablent sur une progression de ces filières permettant potentiellement de couvrir 40 à 50% de l'approvisionnement électrique du pays en 2030. Il s'agit là d'une nécessité pour répondre aux enjeux climatiques et énergétiques de la Belgique, mais également d'un gigantesque défi et d'une opportunité sans précédent pour notre pays. Pour ce faire, il sera essentiel de lever une série de contraintes au développement de ces filières.

Fin 2020, les fédérations belges actives dans la transition énergétique et les technologies renouvelables faisaient état d'une capacité éolienne installée de plus de 4700 MW (dont 2262 MW en mer) et d'une capacité photovoltaïque installée de plus de 6000 MWc, permettant ensemble de produire environ 20% de l'électricité du pays. Si on tient compte des engagements politiques des gouvernements régionaux et fédéraux, cette proportion devra dépasser les 40% en 2030. Cependant les récentes révisions à la hausse des objectifs climatiques belges et européens, couplées à la dynamique économique de ces deux filières, conduiraient plutôt à ce que quasi la moitié de notre approvisionnement électrique provienne de sources éolienne et photovoltaïque en 2030.

Une telle montée en puissance de ces filières nécessite de faire rapidement évoluer notre système énergétique vers une flexibilité accrue. Les profils de production éolien et photovoltaïque sont par essence complémentaires (quand il y a peu de vent, il y a généralement du soleil et vice et versa), mais il est néanmoins nécessaire de les compléter par des outils de flexibilité comme du stockage, une gestion intelligente de la demande via des déplacements de consommation et des interconnexions optimisées, tout en tirant le meilleur parti des interactions avec les autres secteurs énergétiques (véhicules électriques, pompes à chaleur, hydrogène vert...). Ceci implique le développement d'une politique énergétique volontariste levant une série de contraintes au développement technologique et basée sur une tarification incitative.

Un cadre de développement stable et ambitieux doit être assuré pour les filières renouvelables, basé notamment sur une politique claire de déploiement des grandes et petites installations photovoltaïques. Au niveau éolien onshore, il est essentiel que les gouvernements améliorent la sécurité juridique de la filière éolienne, en imposant un délai de rigueur pour les recours en annulation au Conseil d'Etat, et favorisent l'installation des meilleures technologies disponibles (éoliennes de plus grande taille). En outre, le secteur appelle à lever les limitations territoriales aux installations d'éoliennes (ex : zones d'entraînement militaire) à réduire les coûts de raccordement aux réseaux et les niveaux de taxation éolienne.

En matière d'énergie éolienne offshore, le gouvernement fédéral s'est engagé à doubler la capacité actuellement installée. En outre, dans le cadre du Green Deal de l'UE, ce gouvernement, comme

d'autres États membres de l'UE, se devra d'augmenter encore son niveau d'ambition et, malgré les zones maritimes limitées dont dispose la Belgique, un espace supplémentaire devra être recherché, de sorte que, d'ici 2030, la Belgique puisse disposer de 6000 MW de capacité éolienne offshore.

Les fédérations des énergies renouvelables plaident ainsi pour la concrétisation d'une politique énergétique basée sur une montée en puissance rapide des filières renouvelables dites variables et des outils de flexibilité, tout en évitant toute surcapacité fossile qui viendrait hypothéquer l'atteinte de nos objectifs climatiques. A l'heure où la Belgique est pointée du doigt pour avoir manqué l'objectif qui lui avait été assigné par l'Union en matière d'énergies renouvelables, les acteurs du secteur ont réussi à créer en Belgique une filière socio-économique à même de relever les défis climatiques, énergétiques et économiques actuels.

A PROPOS D'EDORA :

EDORA est la fédération des acteurs et entreprises actifs dans les énergies renouvelables et les produits et services facilitant la transition énergétique. EDORA vise à atteindre un système énergétique 100% renouvelable. Dans le but de répondre aux enjeux climatiques et dans une approche de développement durable, EDORA plaide pour un développement des énergies renouvelables accéléré, équilibré, intégré et de qualité.

EDORA agit pour que les énergies renouvelables contribuent efficacement à l'indépendance énergétique et la prospérité socio-économique. En savoir plus : www.edora.org

CONTACT PRESSE :

Fawaz Al Bitar : Directeur Général : 0496/12.22.31 – falbitar@edora.be

Geraldine Nethercott : Chargée de communication : 02/511.88.08 – gnethercott@edora.be

A PROPOS DE LA BOP :

L'A.S.B.L. Belgian Offshore Platform (BOP) est l'association des investisseurs et des propriétaires de parcs éoliens en mer du Nord belge. La BOP a été créée en 2011 pour plaider pour le développement de l'énergie éolienne en mer du Nord belge. L'éolien en mer du Nord belge représente aujourd'hui une puissance installée de 2.262 MW et une moyenne de 8 TWh de production par an, soit 10 % de la demande totale en électricité.

En savoir plus : <http://www.belgianoffshoreplatform.be/fr>

CONTACT PRESSE :

Marie Leclère, +32 (0) 494 11 24 80, ml@belgianoffshoreplatform.be

À PROPOS D'ODE

ODE, organisation pour l'énergie durable, est l'organisation sectorielle pour l'énergie durable en Flandre.

ODE réunit plus de 270 entreprises, centres de connaissances, universités et organisations.

<https://www.ode.be/>

CONTACT PRESSE :

Dirk Van Evercooren, Directeur Général, 0478 55 04 80, dirk.vanevercooren@ode.be